PERSONNES QUALIFIEES

L'Arrêté n °2013351-0008 signé par :

- Jean- Yves GRALL, Directeur général de l'ARS Nord Pas- de- Calais ;
- Pascal JOLY, Préfet délégué pour l'égalité des chances ;
- Patrick KANNER, Président du Conseil général du Nord

le 17 Décembre 2013

porte désignation des personnes qualifiées pour le respect des droits des personnes prises en charge dans un établissement ou service social ou médico-social dans le Département du Nord

Pour le territoire de l'Avesnois : Monsieur Denis Vanlancker

06.88.61.86.92

Pour le territoire du Douaisis :

Monsieur Jacques Deroeux

06.09.62.67.69

Monsieur Robert Hidocq

06.61.54.22.72

Pour le territoire du Cambrésis :

Madame Marie Pierre Soriaux

06.80.57.13.48

Pour le territoire du Dunkerquois :

Monsieur Michel Deraeve

06.78.59.35.05 ou 03.28.49.17.69

Monsieur Bernard Sarrasin

06.65.64.75.08

Pour le territoire de Flandres Intérieure :

Monsieur Jean Pierre Guffroy

06.65.74.44.98

Pour le territoire du Valenciennois :

Monsieur Alain Masclet

03.27.24.68.71 ou 06.08.53.28.03 Madame Marie Ghislaine Parent

06.25.83.64.19

Pour le territoire de Roubaix Tourcoing :

Madame Laurence Taverniez

06.75.61.32.37

Monsieur Vincent Verbeeck

06.08.46.24.61

Pour le territoire de Lille :

Monsieur Christian Calonne

06.09.05.10.56

Monsieur Jean Luc Dubucq

03.20.04.54.19

Monsieur Bernard Pruvost

06.12.99.77.34

Par Arrêté du 24 décembre 2015 signé par :

- Jean-Yves GRALL, Directeur général de l'ARS Nord Pas- de- Calais ;
- Michel DAGBERT, Président du Conseil départemental du Pas de Calais porte désignation des personnes qualifiées pour le respect des droits des personnes prises en charge dans un établissement ou service social ou médico-social dans le Département du Pas de Calais :

Pour le territoire de l'Arrageois : Madame Annie Ogiez 03.21.71.58.28 Monsieur Patrick Gozet 03.21.53.71.09 ou 06.82.89.60.11

Pour le territoire de l'Audomarois : Madame Catherine Berthelemy 03.21.38.54.60 ou 06.32.20.52.61 Madame Florelle Oboeuf 06.11.74.53.78 ou 03.59.79.52.51

Pour le territoire du Calaisis : Monsieur Philippe Fournier 06.87.15.31.64 Monsieur Jean Paul Lavogiez 06.11.70.00.29

Pour le territoire de Lens Lievin : Madame Marie Andrée Pau 03.21.72.53.38 Monsieur Daniel Pankow 03.21.25.31.21.20

Pour le territoire du Ternois : Monsieur Christian Machen 06.70.97.56.34 Monsieur Jean Charles Petit 03.21.41.35.22 Pour le territoire de l'Artois : Monsieur René Fenet 06.25.57.67.05 Madame Geneviève Mastin 06.82.19.02.26

Pour le territoire du Boulonnais : Monsieur Jean Hernichart 06.52.89.07.56 Monsieur Jean Joly 06.62.67.04.74

Pour le territoire Hénin Carvin : Monsieur Alain Perard 03.21.92.26.30 ou 06.58.60.72.64 Monsieur Richard Gonzalez 06.8011.93.88

Pour le territoire du Montreuillois : Madame Micheline Dautriche 06.16.23.87.48 Madame Marthe Marie Rivière 03.21.06.88.48